

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE TERRITORIAL

Entre la commune de représentée par Mme ou M., Maire, Dument habilité à la signature des présentes pas délibération n°...-2025 du Conseil Municipal en date du, d'une part,

Et la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, représentée par M....., Président(e), dûment habilité(e) à la signature des présentes par délibération n° – 2025 du Conseil Communautaire, en date du, d'autre part,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} – Base juridique

La présente convention est conclue en application du Code Général de la Fonction Publique, du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux

ARTICLE 2 – Objet de la convention

La commune de..... met Monsieur/Madame (agent)....., (grade)....., à disposition de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, en application des dispositions des articles L512-6 et suivants du Code Général de la Fonction Publique et du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux.

ARTICLE 3 – Nature des fonctions exercées par le fonctionnaire mis à disposition

Monsieur/Madame(agent)..... est mis-e à disposition, sous couvert du Maire de la commune, pour assurer les fonctions d'..... dans le cadre de l'AMI « Accueil pour tous ». Ses missions consisteront à et se dérouleront à ...(lieu). L'agent devra être titulaire des habilitations nécessaires à l'exercice des missions qui lui sont confiées dans le cadre de cette mise à disposition et reprise à l'article 5.

La mise à disposition de M./Mme (agent)..... a été précédé de son accord écrit et joint en annexe 1 de la présente convention.

Toute modification relative aux missions mentionnées dans cette mise à disposition devra faire l'objet d'un avenant.

ARTICLE 4 – Durée de la mise à disposition

La mise à disposition prendra effet à compter du pour une durée de Mois sans pouvoir dépasser la date du 31 décembre 2026, date de fin de l'AMI « Accueil pour tous ».

ARTICLE 5 – Conditions d'emploi

Durant le temps de mise à disposition, Monsieur/Madame (agent)..... est affecté-e service (nom)..... –(adresse)..... pour effectuer les missions énumérés ci-après :

-
-
-

Il effectuera des heures de travail qui seront déterminées d'un commun accord entre les deux collectivités, selon les besoins identifiés.

Il reste sous l'autorité hiérarchique de Mme ou M. le Maire de..... et la commune de..... gère la situation administrative de M./Mme(agent)..... Les congés annuels et les congés pour raison de santé sont accordés par la commune de.....

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20250708-2025-118-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

ARTICLE 6 - Rémunération

La commune de..... verse à M./Mme(agent)..... la rémunération correspondant à son grade d'origine (émoluments de base, supplément familial plus, le cas échéant, indemnités et primes liées à l'emploi).

La Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine ne verse aucun complément de rémunération.

ARTICLE 7 – Remboursement de la rémunération

Le montant de la rémunération et des charges sociales versées par la commune de..... dans le cadre de cette mise à disposition ne fera l'objet d'aucun remboursement par la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine

ARTICLE 8 – Obligation des parties

La commune de devra être tenue informée par écrit et dans les meilleurs délais de toute prolongation ou cessation anticipée de la présente convention ou d'une manière générale, de toute demande de modification de dispositions initiales à la convention de mise à disposition « des intéressés »

La commune de et la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine s'obligent à une information réciproque et à une concertation permanente dans un esprit de coopération en vue de faciliter l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 9 – Fin de la mise à disposition

La présente convention est établie pour une durée déterminée de Mois sans pouvoir dépasser la date du 31 décembre 2026.

Elle pourra être dénoncée par simple courrier de résiliation, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois, à la demande de :

- la commune de.....,
- la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine,
- M./Mme (agent)

ARTICLE 10 – Juridiction compétente en cas de litiges

Tous les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Limoges.

Fait en 3 exemplaires,

A Auzances, le

Pour la Commune de
Le Maire,

Pour la Communauté de communes Marche et
Combraille en Aquitaine,
Le Président/La Présidente.

Annexe 1**ACCORD DE L'AGENT DANS LE CADRE DE LA MISE A DISPOSITION AUPRES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN
AQUITAINE**

Je soussigné-e, Mme/M....., grade,, agent technique titulaire au sein de la commune de, atteste donner mon accord pour être mis à disposition auprès de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine dans le cadre de la mise en place et du suivi des actions relatives à l'AMI « Accueil pour tous » pour une durée demois à compter du

Les missions réalisées seront les suivantes :

-
-
-

Un état récapitulatif du temps passé et des tâches effectuées dans le cadre de ces missions devra être tenu par mes soins au sein d'un cahier de mission et remis à chaque fin de trimestre calendaire aux services administratifs de la mairie.

Je m'engage par ailleurs à signaler toute anomalie détectée lors de mes interventions et qui nécessiterait une intervention spécifique hors du cadre de mes missions.

J'atteste avoir pris note que je peux, à tout moment, manifester le souhait de mettre fin à cette mise à disposition par un courrier adressé à la mairie sous réserve du respect d'un préavis de trois mois.

A, le

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »